

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 8ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Declaration de Maladie

N° W19-478485

UN SOS JA

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07847

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MIEGDER

MOHAMED

Date de naissance :

12 - 06 - 1969

Adresse :

LOT ALORROUBA RUE 16 N° 9 AINCITEK

CASA

Tél. : 06 73 74 88 83

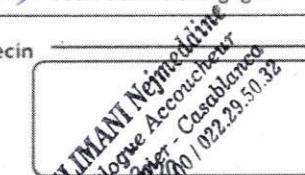
Total des frais engagés :

318,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 21/09/2020

Signature :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-478485

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

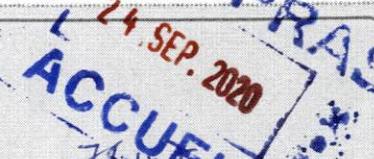
Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) : EL MIEGDER

Total des frais engagés : 318,40

Date de dépôt :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25 juill 2020	C		<i>Lucie M</i>	INP : <i>SHANAH NEM</i> Dr. <i>SHANAH NEM</i> Généraliste - <i>20 Rue de la</i> <i>02223500102223500</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL OROBA Dr El MARYA 25/07/2020 5, Rue Alia Rajaa Salds Alif Clock - Casablanca Tél 0522.52.22.89		148,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI MOULAY BIOLOGIC Rue d'Alger 22227808 Fax: 021222222222	03.09.10	B330	470,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nejmeddine SLIMANI
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR
SPECIALISTE

Titulaire du C.E.S.
d'Obstétrique et de Gynécologie
de la Faculté de Médecine de Reims (France)

Stérilité - Echographie - Maladies des seins
Chirurgie Gynécologique

20, Rue Chenier - Place 16 Novembre
Tél : 0522 29 50 32 / 0522 22 36 00
CASABLANCA

الدكتور نجم الدين سليماني
اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب ببرامس (فرنسا)

الجراحة النسائية - العقم
الفحص بالأشعة فوق الصوتية
أمراض الثدي

20 زنقة شوبنوي - ساحة 16 نونبر
0522 29 50 32 / 0522 22 36 00
الهاتف:

النيل البيضاء

Casablanca, le 25 JULY 2020

BENZPENIC SARTIKA

36,30

florayl α



$\alpha 10$

48,50

Tibenz α



$\alpha 10$

63,60

ColpoTropon (20) $\alpha 2$



$\alpha 16$

148,40

PHARMACIE AL OROBA
Dr EL ALAMI MARYA
15, Rue 14 Lot Rajaa Saida
Ain Chock - Casablanca
Tél: 0522.52.22.68

Dr. SLIMANI Nejmeddine
Gynécologue Accoucheur
20, Rue Chenier Casablanca
Tél: 022.22.36.00 / 022.22.30.32

ExDate
OC12022
LotBatch
TP56

maphar
Km 10 route colline 111
douar laayoune, Zembla Aïn Sebaâ
Casablanca - Maroc
COL POTROPHINE 10 mg CAP VAG BT 20
P.P. N° 0301400
6 118001 180707

36,30

LOT: 19150 PER: 11/2024
PPV: 48,50 DH

Dr. Nejmeddine SLIMANI

GYNÉCOLOGUE - ACCOUCHEUR
SPECIALISTE

Titulaire du C.E.S.
d'Obstétrique et de Gynécologie
de la Faculté de Médecine de Reims (France)

Stérilité - Echographie - Maladies des seins
Chirurgie Gynécologique

20, Rue Chenier - Place 16 Novembre

Tél : 0522 29 50 32 / 0522 22 36 00

CASABLANCA

Casablanca, le :

27/02/10

Ms. Pentovia Dani 72

N-f. 1 - 19

femelle

Dr. SLIMANI Nejmeddine
Gynécologue Accoucheur
20, Rue Chenier Casablanca
Tel: 022.22.36.00 / 022.29.50.32

LABORATOIRE TAZI
TAZI Karim
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger Casablanca
Tel: 022.27.28.98, fax: 0522.29.61.36



Docteur NEJMEDDINE SLIMANI
20,Rue Chenier
Place du 16 Novembre
CASABLANCA
Examen du 03/09/20 - Édité le 03/09/20

Examen du 03/09/20 - Edité le 03/09/20

Madame EL MEGDER BENZAOUIA SAMIRA

Réf. : 201139

Page : 1/1

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

FERRITINE ----- 12,0 ng/ml

20,2

Valeurs usuelles

Homme adulte : 30 - 400
 Femme adulte : 13 - 150
 Enfant : 7 - 140

